

10 propositions du Réseau des INSPÉ pour la formation des enseignants dans les outre-mer

La mission du Réseau des INSPÉ déborde largement la formation professionnalisante, riche et de qualité de par ses regards croisés, destinée aux étudiants et fonctionnaires stagiaires, pour laquelle nous sommes chaque jour profondément engagés. Elle vise aussi et avant tout, en bout de chaîne, la réussite des élèves, de tous les élèves, pour une pleine école inclusive.

C'est dans ce cadre qu'ont travaillé en étroite collaboration les six INSPÉ des territoires ultramarins : la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique, la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie Française, la Réunion et le site de Mayotte (le CUFR, Centre Universitaire de Formation et de Recherche de Mayotte, porte depuis 2017 des formations MEEF dont les diplômes associés sont délivrés par l'université de la Réunion).

Contexte

La fin d'année 2020 a été marquée par la publication de deux rapports portant sur les contextes d'enseignement et d'apprentissage dans les académies d'Outre-mer. Il s'agit du rapport de la Cour des Comptes intitulé « Le système éducatif dans les académies ultramarines » et du rapport de l'Inspection Générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche (IGÉSR) intitulé « Évaluation des dispositifs favorisant la prise en compte des situations de plurilinguisme mis en place dans les académies d'Outre-mer et à Wallis-et-Futuna ». Le vote à l'Assemblée, début avril 2021, de la loi relative à la protection patrimoniale des langues régionales et à leur promotion (LOI n°2021-641 du 21 mai 2021), dite « loi Molac », est une preuve supplémentaire de l'attention portée aux langues et cultures régionales, incluant les enjeux du plurilinguisme en Outre-mer.

Un rapport du Réseau des INSPÉ

Dans ce cadre, le Réseau des INSPÉ a souhaité apporter un éclairage spécifique, à travers **un dossier de synthèse, sur les enjeux de l'enseignement des langues et cultures régionales en Outre-mer, du point de vue de la formation des enseignants et des contextes d'apprentissage.**

Ce dossier de synthèse, construit avec l'expertise des équipes de direction et des formateurs des INSPÉ, en Guadeloupe, en Guyane, à La Réunion, en Martinique, à Mayotte, en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie Française, et intitulé « **Pédagogies adaptées et cultures locales en Outre-mer** », se propose, **dans un premier temps, d'apporter des précisions sur les contextes sociolinguistiques de chaque territoire ainsi que sur l'enseignement des langues vivantes régionales et de présenter les formations mises en place au sein de chaque INSPÉ d'Outre-mer.**

Dans un second temps, il met en évidence les enjeux liés à la formation des enseignants et formule des propositions visant à élargir et à renforcer les dispositifs de formation et de partenariats existants en faveur de l'enseignement des/en langues vivantes régionales en Outre-mer.

A travers ce dossier, ce sont plusieurs défis qui sont mis en lumière, pour nos équipes des INSPÉ d'Outre-mer, directement aux prises avec les réalités du terrain : comment faire en sorte que les élèves des territoires ultramarins acquièrent des compétences leur permettant de maîtriser la langue française, langue de scolarisation ? Comment assurer à ces publics l'égalité des chances ? Quelles formations proposer aux (futurs) enseignants pour qu'ils puissent répondre à ces enjeux citoyens ?

[CONSULTER LE RAPPORT ET LES 10 PROPOSITIONS DU RESEAU DES INSPÉ](#) 